

# **Projet de récupération des enfants accusés de sorcellerie à Kinshasa (RDC)**

**Conférence de José MPUNDU au symposium sur les enfants dans l'ombre organisé par l'œuvre de Don Calabria à Verona**

## **Introduction**

Je voudrais avant toute chose m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier de tout cœur l'œuvre de Don Calabria pour m'avoir invité comme intervenant à ce symposium consacré aux enfants que Don Giovanni Calabria aimait tant.

Il m'a été demandé de parler du projet de récupération des enfants accusés de sorcellerie à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Mais qui suis-je, moi qui prends la parole ici devant vous ?

Je suis prêtre de l'Eglise catholique depuis 29 ans et je travaille comme prêtre animateur dans une paroisse de Kinshasa. Je suis en même temps psychologue clinicien et je travaille dans un Centre de Santé Mentale à Kinshasa. Je ne me suis pas occupé de manière institutionnelle des enfants en situation difficile comme on les appelle chez nous. Mais, j'ai eu à collaborer avec des organisations non gouvernementales et des œuvres d'Eglise s'occupant de ses enfants. J'ai eu personnellement à recueillir un enfant de six ans accusé de sorcellerie et rejeté par sa famille, orphelin de père et de mère.

De par mon éducation chrétienne reçue en famille et de par ma formation sacerdotale et psychologique, je ne crois pas en la sorcellerie. Je reconnais, toutefois, qu'il s'agit là d'un phénomène culturel qui relève de la croyance populaire et qui mérite de retenir mon attention. C'est pourquoi, je me suis donné la peine de réfléchir sur le phénomène de la sorcellerie pour mieux comprendre de quoi il s'agit. Par des écrits, des conférences, des sessions de formation, des interventions à la radio et à la télévision, j'essaye par tous les moyens de libérer mon peuple de cette croyance négative parce que destructrice de l'homme et de défendre la cause de ceux qui sont accusés de sorcellerie en particulier les enfants.

Ce que je vais vous dire ici sera donc le fruit de mon expérience personnelle et de ma réflexion. D'abord, je vais essayer de situer le problème des enfants accusés de sorcellerie à Kinshasa. Ensuite, je vais vous dire quelle est la solution que je préconise et que moi-même, à mon niveau, j'ai appliquée. Enfin, je lancerai une interpellation à vous mes frères et sœurs de l'Occident pour votre participation à la lutte que nous menons chez nous en faveur des enfants.

## **1. Situation des enfants accusés de sorcellerie à Kinshasa**

Jadis, on accusait de sorcellerie les vieilles personnes surtout les femmes seules, veuves ou célibataires. Depuis quelques années, on constate que l'accusation de sorcellerie s'adresse plus aux enfants qu'aux personnes âgées. L'une des conséquences de cette accusation dont sont victimes les enfants c'est le fait de les rejeter. Ils se retrouvent ainsi dans la rue. En 1992, environ 7% des enfants de la rue en contact avec les éducateurs de l'ORPER, Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue, ONG avec laquelle je travaille depuis longtemps, affirmaient avoir été chassés de chez eux pour cause de « sorcellerie ». Actuellement, ils sont entre 70% et 90%.

Qui sont ces enfants accusés de sorcellerie ? Qui les accuse ? Pourquoi les accusent-ils ? Quelles sont les conséquences de cette accusation une fois qu'elle est admise par tous les membres de la société ? Telles sont les questions que je voudrais à présent développer.

### **1.1. Qui sont ces enfants accusés de sorcellerie ?**

D'une manière générale, il convient de noter que les enfants accusés de sorcellerie proviennent des milieux pauvres ou défavorisés. Rares sont les enfants des riches que l'on accuse de sorcellerie.

Leur âge varie entre 6 à 18 ans. Toutefois, il n'est pas rare que l'on rencontre des cas où c'est un bébé qui est accusé de sorcellerie.

Ces accusations touchent, indistinctement, les filles et les garçons. Par manque de données statistiques fiables, il est difficile d'établir les proportions exactes entre les garçons et les filles. Toutefois, un grand nombre de fillettes se retrouvent aujourd'hui dans la rue pour cause de « sorcellerie ».

Ces enfants accusés de sorcellerie proviennent souvent des familles à problème. Nous y trouvons des enfants de parents divorcés. Dans ce cas, c'est souvent le conjoint à qui l'enfant n'appartient pas qui l'accuse de sorcellerie. Nous y trouvons aussi des enfants dont les parents sont décédés et qui vivent chez des membres de famille qui les ont récupérés. C'est le cas de l'enfant, nommé Vicky, que j'ai récupéré devant mon Eglise alors qu'il avait 6 ans. Parmi ces enfants, il y en a dont les parents sont vivants mais qui, pour une raison ou une autre, vivent chez d'autres membres de la famille (oncles, tantes, cousins, etc.).

La plupart des enfants qui sont accusés de sorcellerie sont des enfants à problème. Certains présentent des problèmes de santé mentale tels que l'épilepsie, l'énurésie, le somnambulisme et autres troubles du comportement. D'autres sont tout simplement des enfants malnutris avec toutes les conséquences que comporte la malnutrition : maigreur, problèmes de croissance physique, et autres maladies organiques. D'autres encore sont des enfants difficiles, caractériels ou asociaux. Il arrive aussi que l'on accuse un enfant surdoué de sorcellerie. Bref, les enfants qui présentent un comportement bizarre ou extraordinaire sont souvent accusés de sorcellerie.

## 1.2. Qui sont les accusateurs ?

Dans la plupart des cas que j'ai rencontrés et que j'ai traités, ceux qui accusent les enfants de sorcellerie sont souvent les adultes. Les membres de la famille, les parents ou proches parents, peuvent accuser un enfant d'être sorcier. Ici, il faudrait signaler que dans la plupart des cas, les accusateurs membres de la famille ne sont pas les parents biologiques. Il s'agit souvent des oncles, des tantes, des cousins, des membres de la famille élargie comme on le dit chez nous. Il est rare qu'un père ou une mère accuse son propre enfant de sorcellerie. Lorsque cela arrive, c'est souvent sur incitation d'autres personnes. Les habitants du quartier, les voisins peuvent accuser aussi un enfant d'être sorcier. Il arrive de plus en plus aujourd'hui que d'autres enfants accusent leurs copains de sorcellerie.

Parmi les accusateurs des enfants, il faudrait signaler ici le rôle important que jouent les « serviteurs de Dieu » de tout bord. Nous pensons ici aux pasteurs des Eglises dites du réveil, aux guérisseurs spirituels, voire même à certains prêtres catholiques et pasteurs protestants. Sur base des pratiques divinatoires, certains « serviteurs de Dieu » arrivent à affirmer que tel enfant ou tel autre est sorcier, ou selon l'expression consacrée chez nous, pratique des « œuvres de ténèbres ». Ils se servent de ces accusations pour justifier les pratiques des prières de délivrance ou d'exorcisme qui leur rapportent beaucoup d'argent et leur donnent un certain pouvoir sur la population. Venant d'eux et du fait de leur pouvoir spirituel sur la population, ces accusations deviennent incontestables. Et bien souvent, on entend des gens dire : « *Même le pasteur l'a dit et confirmé que cet enfant est sorcier* ».

En bref, je peux dire que c'est pratiquement tout le monde qui accuse les enfants de sorcellerie.

A côté des cas où l'accusation vient des autres, nous avons aussi des enfants qui s'autoproclament sorciers, qui s'accusent ainsi eux-mêmes. Il faut, toutefois, reconnaître que ces cas sont très rares. C'est plutôt chez des adultes qu'on rencontre ce phénomène. Ce qui est plus fréquent chez les enfants c'est plutôt une reconnaissance, un aveu souvent qu'on leur arrache par les adultes.

## 1.3. Pourquoi les accusent-ils ?

La plus grande raison qui revient dans beaucoup de cas, mais que l'on n'avoue presque jamais, c'est la volonté de se débarrasser d'un enfant qui devient encombrant. Ici, il s'agit principalement des problèmes économiques auxquels la plupart des familles congolaises sont confrontées. Vivant avec moins d'un dollar par jour, certains parents accusent leurs enfants de sorcellerie pour s'en débarrasser facilement avec l'accord des autres membres de la société qui trouvent cela normal.

Toujours sur le plan économique, maintenant dans le sens contraire, certains pasteurs accusent les enfants de sorcellerie pour se faire de l'argent sur le dos des parents qui viendront chez eux pour des prières de délivrance et d'exorcisme. En

effet, pour ces prières, les pasteurs-charlatans et exploiters de la crédulité et la naïveté du peuple, demande de l'argent et des biens en nature. L'accusation de sorcellerie est devenue donc pour eux un fond de commerce.

Sur le plan religieux, les adultes accusent les enfants de sorcellerie parce qu'ils croient dans l'action des mauvais esprits qui habiteraient l'enfant accusé. Cette croyance est le fruit d'un mélange de foi chrétienne et de pratiques religieuses traditionnelles, animistes.

Sur le plan psychologique, nous pouvons dire que la désignation et accusation des enfants comme « sorciers » par les adultes relève de la recherche d'un bouc-émissaire sur qui faire porter la responsabilité de leurs misères, de leurs problèmes. Il se développe ainsi un comportement irresponsable de la part de l'adulte congolais.

Lorsqu'un enfant s'accuse lui-même d'être sorcier, c'est souvent pour se donner un pouvoir qui le fait craindre par les autres membres de la société. Mais, comme je l'ai dit plus haut, cette façon de s'autoproclamer sorcier est plutôt propre aux adultes qui vivent le même phénomène. Généralement, les enfants avouent ou se reconnaissent sorciers après des tortures et des menaces de mort. Pour échapper à ces mauvais traitements, ils s'empressent d'avouer ou de reconnaître devant le pasteur ou des membres de la famille qu'ils sont sorciers. Mais, même dans ce cas, ils sont craints et considérés comme des êtres dangereux.

#### **1.4. Quelles sont les conséquences de ces accusations ?**

La première conséquence que nous avons déjà signalée est le rejet des enfants et leur exclusion de la famille. Les enfants accusés de sorcellerie se retrouvent presque toujours dans la rue devenant ainsi « enfants de la rue ». Devenus marginaux, les enfants de la rue se livrent à la mendicité, à la violence, bref à la délinquance.

Une deuxième conséquence c'est la dislocation des liens familiaux. Dans une famille où un enfant est accusé de sorcellerie, les membres sont divisés et le conflit éclate au grand jour. Souvent, c'est la cause de divorce entre les parents lorsque l'un d'eux n'accepte pas cette accusation.

La pire des conséquences c'est la mort de l'enfant. En effet, dans beaucoup de cas, un enfant accusé de sorcellerie est battu jusqu'à la mort. Parfois, on a vu des enfants être brûlés par les autres membres de la société pour mettre fin à ses pratiques de « sorcellerie ».

En définitive, c'est la ruine de la société qui se prive de ceux qui constituent l'avenir et l'espoir. Ces enfants deviennent une source d'insécurité en semant la mort et la désolation par leur comportement délinquant.

Face à ce phénomène socio-culturel que je viens de décrire et d'analyser rapidement, qu'est-ce qu'on peut proposer comme piste de solution ?

## **2. Pistes de solution**

La solution à ce problème viendra d'une lutte menée sur trois fronts.

### **2.1. Récupération et réinsertion familiale des enfants**

Comme dans la parabole du Bon Samaritain, nous sommes devant des personnes qui sont en danger et pour qui il faut faire quelque chose immédiatement, sans tarder. Ces enfants ont donc besoin d'être retiré de la rue et de retrouver un milieu familial propice à leur épanouissement intégral. Il pourra s'agir soit de leur famille d'origine soit d'une famille d'adoption.

Mais, entre le temps où l'enfant sort de la rue et sa réinsertion familiale, des structures de transition peuvent l'aider à réapprendre à vivre et à croire en lui-même. C'est le rôle de la plupart des maisons d'accueil qui se sont développées à Kinshasa et dans d'autres provinces du Congo ; maisons tenues par des ONG des enfants de la rue ou des œuvres missionnaires. Je citerais ici par exemple l'ORPER dont j'ai parlé plus haut qui est une Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue créée il y a plus de vingt ans et qui héberge des enfants, garçons et filles, dans des « home » et leur offre scolarisation et apprentissage d'un métier. Il y a aussi le cas de La Samaritaine qui est une œuvre des religieuses diocésaines de Kinshasa qui accueille et réinsère des filles de la rue. La plupart de ces organisations et œuvres se retrouvent dans un réseau appelé REEJER, Réseau des Educateurs des Enfants et des Jeunes de la Rue. Ces organisations réinsèrent de centaines d'enfants chaque année.

Personnellement, j'ai recueilli, il y a de cela douze ans, un enfant répondant au nom de Vicky qui s'est retrouvé dans la rue à l'âge de six ans, accusé de sorcellerie par son oncle. Orphelin de père et de mère, il a été accusé d'avoir mangé sa mère. D'après les devins consultés, il aurait reçu cette sorcellerie de son père, lorsqu'il était dans le ventre de sa mère. Il est arrivé chez moi dans un état pitoyable, malnutri et blessé fortement au menton. Je l'ai soigné et je l'ai mis à l'école. Je suis resté avec lui pendant deux ans au presbytère. Aujourd'hui, il est dans une famille d'accueil où il a été adopté. Il est bien intégré dans sa nouvelle famille et progresse bien dans les études.

### **2.2. Amélioration des conditions de vie du peuple et protection des enfants**

Etant donné que l'une des causes principales de cette pratique est la précarité des conditions de vie de la population, il est important, pour éradiquer ce phénomène, de lutter pour l'amélioration des conditions de vie de la population. En effet, si l'Etat congolais pouvait donner du travail et des salaires décentes à tout le monde, il y aurait moins de raison de rejeter les enfants en les accusant de sorcellerie. Il faudrait donc que notre gouvernement mette en place une politique de l'emploi avec des salaires suffisants et justes.

De son côté, la population doit aussi être initiée à la lutte sociale pour savoir revendiquer son droit au travail et surtout son droit à un salaire juste et décent. Pour le moment, chez nous au Congo, les enseignants et autres fonctionnaires de l'Etat

sont très conscients de cela et s'engagent de plus en plus dans ce combat. Malheureusement, ils ne sont pas encore suffisamment organisés et solidaires dans la lutte pour leur bien-être.

A côté de cette lutte socio-économique, il convient de dire que l'Etat doit assurer la protection des enfants. Pour cela, nous pouvons nous réjouir de savoir que la nouvelle Constitution du Congo prévoit des sanctions sévères pour les parents ou autres adultes qui rejetteraient les enfants en les accusant de sorcellerie. Nous attendons que le Parlement vote une loi pour l'application de cette disposition de la Constitution.

Dans le même ordre d'idée, l'Etat doit aussi réglementer la création et le fonctionnement des Eglises qui naissent un peu partout en désordre. Ici aussi, nous nous réjouissons de voir que les autorités gouvernementales ont commencé à mettre de l'ordre dans ce domaine.

### **2.3. Libération de la croyance en la sorcellerie**

La solution radicale au problème de l'accusation de sorcellerie dont sont victimes les enfants viendra de l'élimination de la croyance en la sorcellerie. En effet, il s'agit ici d'un combat de libération sur le plan culturel, mental et spirituel.

Je suis convaincu d'une chose : tant que les congolais continueront à croire en la sorcellerie, il y aura toujours des personnes qui seront accusées de « sorciers » et les enfants payeront les frais.

C'est pourquoi, je mène un grand combat à ce niveau. Au travers des conférences, des sessions de formation destinées aux agents pastoraux et à tous les fidèles laïcs, des émissions à la radio et à la télévision, des documentaires et autres écrits, je m'investis dans la lutte contre cette croyance que je considère comme négative et destructrice. C'est dans ce cadre que je suis en train de préparer pour le moment un petit livre dont le titre sera : « *Croyance en la sorcellerie : approche libératrice* ». Si tout va bien, ce livre pourra sortir au début de l'année prochaine.

### **Appel aux Occidentaux**

En guise de conclusion, je voudrais lancer un appel à vous mes frères et sœurs de l'Occident qui m'écoutez dans cette salle. Il est vrai que la plupart des organisations et œuvres qui travaillent dans le domaine des enfants de la rue pour leur récupération et réinsertion familiale bénéficient des aides financières venant de vous les Occidentaux. Et il faut reconnaître que ces organisations font un travail louable. Mais, malheureusement, ce travail ne touche pas les vraies causes. Il se fait au niveau des conséquences.

Aussi, je voudrais vous lancer un appel pour lutter ici chez vous contre une politique africaine qui place à la tête de nos Etats des personnes sans foi ni loi, des maffieux qui sont au service des intérêts des puissants et non de leur population. Si vous vous organisez pour lutter ensemble avec nous les enfants contre la mafia

politico-financière internationale qui dirige le monde aujourd'hui, nous pourrions espérer un monde meilleur où les enfants seront respectés et ne seront plus rejetés et tués sous prétexte d'être des sorciers.

Je vous remercie de votre aimable attention.

*Verona, le 5 octobre 2007*